

Editorial

Après six mois de consultation des acteurs du SAGE autour des conclusions de l'étude hydraulique, nous sommes parvenus à l'obtention d'un compromis pour la protection de notre territoire contre les conséquences des inondations.

Je me félicite de la réussite de cette concertation. Elle prouve notre capacité à agir dans l'intérêt général et met en évidence les bénéfices tirés de l'élaboration d'un SAGE sur le bassin de l'Yser.

Je compte sur votre collaboration active pour mettre en œuvre les engagements pris par la CLE dans le cadre de ce projet crucial pour notre territoire.

Jean SCHEPMAN
Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser

Adoption en CLE de la stratégie d'actions du SAGE pour lutter contre les inondations

La présentation en janvier dernier des propositions d'aménagements résultant de l'étude hydraulique du bassin versant de l'Yser avait suscité de nombreuses inquiétudes et interrogations de la part des acteurs locaux. Un travail de concertation locale a donc été entrepris sur la base des conclusions de l'étude hydraulique. Ces échanges ont concerné l'ensemble des acteurs locaux touchés par cette problématique (communes, profession agricole) et ont permis d'aboutir à un compromis pour l'aménagement du territoire en ouvrages de lutte contre les inondations.



Discutée en bureau de la CLE et en commission thématique « hydraulique – prévention des inondations », cette stratégie globale d'actions a été validée par la CLE du SAGE de l'Yser lors de la réunion du 29 juin 2011, en présence de M. le Sous Préfet de Dunkerque.

Cette stratégie, associant protections à court, moyen et long terme, propose de :

1. mettre en place des aménagements diffus en milieu urbain et en milieu rural,
2. créer des zones d'expansion de crues (ZEC) en amont des zones à enjeux,
3. restaurer des méandres situés à l'aval de l'Yser.



Pour être opérationnelle, cette stratégie globale de lutte contre les inondations nécessite encore d'être développée :

- définition d'objectifs précis de mise en œuvre,
- identification des maîtres d'ouvrages,
- recherche des financements mobilisables,
- élaboration d'un calendrier de mise en œuvre,
- définition des mesures qui seront intégrées aux documents du SAGE.

Ne devant pas attendre pour agir, cette déclinaison opérationnelle a d'ores et déjà été engagée : des groupes de travail spécifiques à chacun des axes de travail validés par la CLE ont été constitués. L'un d'entre eux s'est déjà réuni et a proposé la définition de sites pilotes pour la mise en œuvre d'aménagements d'hydraulique douce en milieu rural.



Une journée de sensibilisation pour la mise en œuvre de la stratégie d'actions de la CLE sera également organisée à l'automne 2011. Enfin, dès septembre, les trois groupes de travail de la commission thématique « hydraulique » travailleront au développement de la stratégie d'actions de la CLE.



Projet pédagogique du SAGE de l'Yser :

Le projet pédagogique de sensibilisation des enfants aux enjeux de l'eau sur le bassin versant transfrontalier de l'Yser a été reconduit pour la deuxième année consécutive. Neuf écoles du bassin versant, regroupant au total douze classes et près de 275 élèves, se sont inscrites au projet.

Comme en 2009 – 2010, ce projet s'est conclu par l'organisation de deux journées finales de sensibilisation au cours desquelles les enfants se sont rendus en Belgique et ont participé aux animations organisées sur la réserve naturelle du Blankaart (Dixmude) et sur l'estuaire de l'Yser (Nieuport). Ces journées ont eu lieu les 14 et 16 juin 2011 et ont en outre permis aux enfants de s'imprégner de la dimension transfrontalière du fleuve Yser.



Afin d'inciter les enfants à s'engager à préserver les eaux de l'Yser et ses milieux aquatiques environnants, ceux-ci ont réalisé une « Charte pour l'eau ». Cette Charte est la synthèse des observations formulées par les enfants des 12 classes ayant participé au projet. Elle est agrémentée de dessins réalisés par ces mêmes enfants. A cette occasion, chaque enfant s'est vu remettre un exemplaire de la Charte pour l'eau signée de M. Jean Schepman et de Mme Lies Laridon (Maire de Dixmude).

Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE

Validé au cours de la réunion de la CLE du 20 avril 2010, l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser bénéficie d'une expertise complémentaire. Sollicitée afin de finaliser l'intégration des remarques issues de la consultation communale, cette expertise complémentaire constitue également une occasion de compléter notre connaissance de ces espaces naturels particuliers.

Attribuée au bureau d'études AXECO, ce marché a débuté en juin 2011. Des techniciens de ce bureau d'études se rendent actuellement sur le terrain afin :

- d'ajuster le contour de certaines zones humides,
- de vérifier le caractère humide des parcelles ajoutées par les communes,
- d'évaluer les fonctionnalités des zones humides.



Un courrier du SAGE informant la population du démarrage de cette expertise complémentaire a été adressé à l'ensemble des communes du territoire.

Au fil de l'Yser

Diagnostic Territorial Multi-Pressions

La troisième et dernière campagne d'analyses du bassin versant de l'Yser a été réalisée en mai dernier.

*Avec les premiers diagnostics dressés par les stagiaires sur les thématiques des **pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces** et des **activités industrielles et artisanales**, nous disposons d'éléments de base pour l'élaboration d'un diagnostic d'ensemble.*

Néanmoins, il nous reste encore à :

- lancer le **diagnostic agricole** (septembre 11) et le **diagnostic de l'assainissement** (automne 11),
- synthétiser et compléter ces diagnostics pour discuter des conclusions de ces études en comité de pilotage et ainsi proposer une stratégie d'actions à la CLE.